

Réf: Dossier N° 081652

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « MICHEL INNOCENT ET PAUL MARIE  
TRANSPORT » en abrégé « M.I.P.M.T. »

Siège social Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON LAURIER  
16 AZITO EN FACE DE LA STATION SHELL APRES LE TERMINUS  
27 EN PRENANT LA ROUTE D'AZITO, Lot 33, Ilot 33

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 04/02/2022 , et enregistrés au CEPICI le 04/02/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MICHEL INNOCENT ET PAUL MARIE  
TRANSPORT » en abrégé « M.I.P.M.T. »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :  
- TRANSPORT PUBLIC DE PERSONNES ET DE MARCHANDISES  
- ACHAT ET VENTE DES PIÈCES DETACHÉES AUTOMOBILES  
- MÉCANIQUE GÉNÉRALE  
- COMMERCE GÉNÉRAL  
- IMPORT/EXPORT  
- DIVERS

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 2,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON LAURIER 16 AZITO EN FACE DE LA STATION SHELL APRES LE TERMINUS 27 EN PRENANT LA ROUTE D'AZITO, Lot 33, Ilot 33

Dirigeant(s) : Mme BESSE EPOUSE ZONGO CLARISSE ANNIE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-01411 du 22/03/2022 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°11463/GTCA/RC/2022 du 22/03/2022

